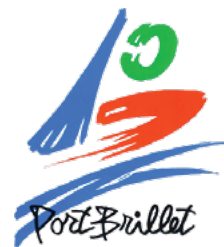


Vivre à Port - Brillet

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



JANVIER 2022



- RETOUR SUR 2021

- GRAND PROJET 2022-2023

Nouvelle médiathèque

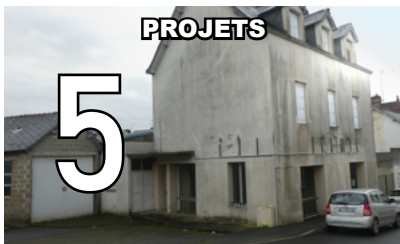


Retrouvez toute
l'actualité sur :

Web : www.port-brillet.fr
Facebook : [mairie port-brillet](https://www.facebook.com/mairie.port-brillet)
Intramuros : [Port-Brillet](https://www.intramuros.com/Port-Brillet)

PROJETS

5



JEUNESSE

11



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

15



VIE CITOYENNE

17



SANTÉ

18



ENTREPRISES

20



ASSOCIATIONS

21



ÉDITO

Chèr.e.s Brillet-Pontin.e.s,

L'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2022 !

Une fois encore nous sommes privés de la cérémonie des vœux. En attendant des moments plus conviviaux, ce bulletin nous permet à minima de rappeler les actions de l'année passée et de vous informer des projets pour la commune.

Parmi les éléments qui ont marqué l'année passée, je citerai tout d'abord les avancées concernant la friche industrielle : dix ans après sa fermeture, le dossier de la friche Pebeco est remis sur les rails, en partenariat avec l'État et Laval Agglo. Les subventions allouées nous donnent bon espoir de réaliser les derniers travaux de dépollution cette année et ouvrent la voie à l'implantation de nouvelles entreprises désormais à court terme. Mais il ne faudra pas oublier de travailler en parallèle la mémoire collective de la fonderie avant que ce site ne se transforme à nouveau.

2021, c'est aussi la signature de la convention d'adhésion « Petite Ville de demain » qui nous apporte un soutien important à la revitalisation de notre commune. Mais ce label n'est que le début d'une démarche.

En effet, 2022 sera l'année de la concertation avec les habitants. Notre objectif est qu'à la fin de l'année les principes d'aménagement du centre-bourg et plus largement le projet de développement de Port-Brillet soient définis pour les dix ans à venir. Nous aurons donc besoin de

« Nous aurons besoin de votre avis, de votre implication, pour dessiner le Port-Brillet de demain. »

votre avis, de votre implication, pour dessiner le Port-Brillet de demain. De manière plus immédiate, vous verrez en 2022 la concrétisation des 1ères actions du mandat. Deux projets de restauration d'un patrimoine d'intérêt

national, la fontaine « Wallace » et le bâtiment « Danly », seront ainsi réalisés cette année. La future médiathèque et les logements associés rue de la Mairie seront dessinés pour une réalisation en 2023. Et enfin, à la condition que les

subventions soient accordées, nous répondrons dès cette année à la demande d'équipements sportif et ludique formulée avec sérieux par les enfants et les ados. Bravo pour leur démarche !

Nous aurons l'occasion de vivre ensemble des moments festifs cette année, car nous accueillerons de nouveaux événements au printemps et à l'été qui je l'espère vous raviront...

Sachez que toute l'équipe municipale est mobilisée dans un seul objectif : créer une nouvelle dynamique pour Port-Brillet. Je souhaite qu'en 2022 nous puissions embarquer le maximum d'entre vous dans cet élan au travers de nos événements, nos consultations et nos projets.

Fabien Robin
Maire de Port-Brillet

Responsable de la publication : Fabien Robin, Maire
Conception et réalisation : Service Communication
Credit photos : Service Communication
Impression : Imprimerie MADIOT
Dépôt légal : Janvier 2022, Mairie de Port-Brillet -
Parc Doct. Alphonse Augéard
53410 Port-Brillet Tél : 02.4368.82.57

Courriel : accueil@port-brillet.fr
Diffusion : 1000 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter.
Ne pas jeter sur la voie publique.

17 Février

Opération thermofaçade

Initiée par le service habitat de Laval agglo, une opération thermo-façade s'est déroulée sur la commune le mercredi 17 février. Cette opération comprenait la prise de clichés thermographiques de l'extérieur d'une dizaine de maisons. Ils ont permis d'identifier les déperditions énergétiques et un rapport personnalisé a été remis à chaque propriétaire. Les maisons construites autour des années 1970 étaient particulièrement ciblées. Cette opération entièrement gratuite permet aux propriétaires d'obtenir des conseils pour leur rénovation et de connaître les aides financières mobilisables. Essai transformé puisque 3 de ces maisons vont engager des travaux prochainement.

30 Avril

Signature convention «Petite Ville de Demain»



Port-Brillet a été la 1^{ère} commune mayennaise, à signer la convention d'adhésion, signature symbolique, sur le site de la fonderie.

20 Mai

Le site internet

Le nouveau site web de la mairie est opérationnel depuis le printemps. Il participe à l'attractivité de la commune. Le coût de l'opération de l'ordre de 7000€ a été assuré en majeure partie par l'État dans le cadre du plan France Relance.

2 Juillet

Boîte à livres



En montant vers la mairie vous pouvez à n'importe quelle heure emporter un livre mis à disposition par des lecteurs citoyens de la commune. Le principe d'échange vous invite à déposer vos propres livres si vous souhaitez partager. Aux beaux jours, sous le cèdre, vous pourrez faire une pause pour lire; un banc est placé tout près.

6 Septembre

Adressage

Conformément à la loi, une révision de l'adressage a été effectuée depuis septembre 2021 (dénomination des voies et numérotation des habitations). Le service postal a mis à jour son fichier d'adresses. Désormais, chaque habitation concernée doit utiliser sa nouvelle numérotation personnelle (et donc faire disparaître l'ancien numéro de voie)

Rappel : quelques plaques n'ont pas encore été retirées en mairie, ne pas hésiter à venir les chercher.

25 Avril

Marché du dimanche



Depuis le 25 avril, un marché se tient le dimanche matin parking de la gare. Il est composé d'une petite dizaine d'exposants-commerçants, un peu moins cet hiver. La municipalité est toujours à la recherche de nouveaux vendeurs. Son emplacement a été choisi en raison de l'espace disponible mais aussi de sa visibilité. La pérennité de ce marché dépend de la clientèle. A nous tous de renforcer la fréquentation et la réputation de ce marché.

29 Juin

Entretien cimetière

La mairie a décidé d'arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires pour désherber le cimetière. Face à la pousse des végétaux, trois campagnes d'arrachage et nettoyage avec participation de volontaires ont été nécessaires au début et au cours de l'été. Les jeunes dans le cadre de l'opération « argent de poche » ont également participé à cette opération. L'enjeu est important au regard de la qualité de l'eau de captage de l'étang que nous consommons.

10 Juillet

Cinéma plein air

En partenariat avec l'association Atmosphère 53 et Ça Coule de source, une soirée cinéma plein air a été programmée le 10 juillet. Le film « Tout le monde debout » devait être projeté dans le parc de la mairie; les conditions météo nous ont contraints à un repli dans la salle de la Madeleine. A cette occasion et pour parfaire l'animation, un mini marché de producteurs avait été organisé et la restauration sur place était possible.

18 et 19 Septembre

Journées du patrimoine

- Visite de la fonderie commentée par les anciens fondeurs qui ont intéressé quelque 300 personnes.
- Exposition de cartes postales anciennes et de petits objets de la fonderie commenté par Claude Trébon, un ancien fondeur et 2e exposition sur les hauts-fourneaux par Bernard Houel.
- Conférence « Port-Brillet avant la forge » animée par Alain et Monique Guéguen, suivie de la visite de l'ancienne motte féodale du Tertre.
- Causerie autour de 3 auteurs locaux : Rodrigue Amo, Marie-Josiane Tiquao et J-Claude Rubin. Les trois auteurs étaient présents à la médiathèque et ont parlé de leur livre.

Retour sur 2021...

25 Septembre

Forum des associations

Le samedi 25 septembre, dans le parc de la Mairie devant la salle Paul Garry, les associations ont pu présenter leurs activités, autre occasion de faire connaissance et de découvrir la vie associative locale.

3 Octobre

Ouvrir l'horizon

Le 3 octobre dernier à la salle de la Madeleine, l'opération «ouvrir l'horizon» visait à soutenir la création artistique malmenée par la crise sanitaire. La Région s'était engagée financièrement sur ce programme et la municipalité a participé également en permettant que deux créations soient jouées à cette occasion.

20 Octobre

Conseil municipal des enfants

Douze enfants, six filles et six garçons âgé (es) de 8 à 11 ans ont été élu (es) après une campagne électorale. Le 1er conseil s'est réuni le 21 octobre et trois commissions ont été créées : vie sociale et solidarité, environnement et espaces verts, vie locale et communication. Ce conseil municipal des enfants a pour but de les impliquer dans la vie démocratique locale et les aider à devenir citoyens.



11 Novembre

Armistice

La commémoration du 11 novembre 1918 a pu se dérouler cette année avec la population. La présence des élèves nouvellement élus au Conseil Municipal des Enfants et des porte-drapeaux du Collège manifeste cette préoccupation du devoir de mémoire porté par l'UNC et la Mairie.



16 Octobre

Goûter - spectacle des aînés

Le spectacle présenté par Pierre Bouguier a captivé l'auditoire. Après un entracte et un goûter servi par les élus, la projection du film « Huguette the Power » a constitué la 2e partie de la séance. Ce film qui a été projeté au Grand Rex à Paris permet de découvrir comment tout un EHPAD peut se remettre à vivre à travers le chant.



2 Novembre

Espace famille

Depuis la rentrée de la Toussaint, les familles disposent d'un nouvel outil pour les réservations en ligne. Vos réservations du restaurant scolaire et de la garderie et le paiement en ligne de celles-ci auprès de la mairie peut se faire quand vous le souhaitez. Les quelques familles non encore inscrites sont invitées à le faire au plus tôt.



12 Décembre

Marche de Noël

Dans le contexte de la pandémie, nous avons privilégié la prudence ce qui nous a amenés à écarter toute vente de vin chaud, galette saucisse, et de produits de bouche. Malgré cette contrainte, le marché a permis, aux Brillet-Pontins et aux voisins, un bon moment de convivialité.



Des acquisitions immobilières pour préparer l'avenir

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'acquisition de plusieurs biens immobiliers cette année, dans l'objectif de soutenir la présence de commerces et de réinvestir les logements vides dans le bourg. Ces projets seront au cœur de notre programme « Petite Ville de demain ». Quelles acquisitions exactement ? Pour quoi faire ? À quelle échéance ? On vous explique projet par projet.



1 rue du Bourgneuf

Ancien café : Rez-de-chaussée commercial 2 pièces ;
Appartement 3 pièces à l'étage
Coût acquisition : 22 150 €

Rénovation du commerce et de l'appartement à l'étage avec entrée distincte, à horizon 2024. Le rdc serait proposé à la location commerciale, et conviendrait notamment à une activité de bar-restauration de par sa configuration (visibilité, terrasse, stationnement).

Une étude sera menée en 2022 pour estimer le coût des travaux puis rechercher des subventions qui conditionneront la réalisation et le calendrier du projet.



Rue de l'Ancienne Poste

Ancienne Poste : Bureaux + logement sur 2 niveaux + surfaces de garages
Coût acquisition : 12 000 € (acquisition 2022)

Cette friche en plein centre-bourg d'une surface de plus de 500 m² permettrait de créer environ 8 logements. Une réflexion est en cours avec l'ESAT Robida et le bailleur social Meduane Habitat afin d'y créer un habitat inclusif. L'objectif est de répondre aux besoins de logements adaptés pour les aînés et les personnes en situation de handicap, avec un soutien à l'animation apporté par Robida ou d'autres structures sociales du territoire.

La commune a décidé dans un 1er temps d'acquérir ces biens en 2022, et d'approfondir le montage de ce projet avec les partenaires. Un calendrier de réalisation ne sera proposé qu'après cette phase d'étude.



24 rue des Forges

Rez-de-chaussée commercial : Logement 1 pièce à l'étage
Coût acquisition : 52 500 €

Ce commerce avait été transformé en maison d'habitation en 2017. La municipalité s'est positionnée en acheteur de ce bien afin de lui redonner sa destination commerciale d'origine.

Ce bien est loué depuis le début d'année 2022 à l'hôtel-restaurant le Brillet-Pontin pour qu'il y développe son offre d'hôtellerie. En accord avec le Brillet-Pontin, la commune récupérerait ce bien dans le cas où elle serait sollicitée par un commerçant souhaitant s'y installer pour y développer un nouveau service.

Des ventes de pavillons pour financer ces achats

La municipalité a cédé cette année deux pavillons dans le lotissement de l'Orrière pour un montant total de 195 000 €. Datant de 1994, ces pavillons avaient besoin d'une rénovation thermique et le Conseil Municipal a fait le choix de s'en séparer pour concentrer les efforts d'investissement dans le centre-bourg.

3 rue de la Mairie

Ancien Presbytère : Projet médiathèque
Coût acquisition : 70 000 €

Voir article (page 7) concernant le projet de la médiathèque. L'acquisition de ce bien appartenant au diocèse est prévue en 2022. Elle permettra d'aboutir dans notre projet d'implantation d'une médiathèque en cœur du bourg ainsi que la création de 3 logements T3 dans les étages. Échéance 2024.



2 rue des Forges

Bar le St-Eloi : RDC commercial ; Appartement 2 pièces à l'étage

Coût acquisition : 59 500 €

Ce bien a été acheté afin de garantir la destination commerciale sur le long terme de ce bâtiment qui marque l'entrée du bourg. Il est prévu d'y poursuivre le bail de location avec le Café le Saint-Eloi.

Une réflexion sera menée à moyen terme (2024-2026) sur la rénovation du RDC commercial et de l'appartement à l'étage, en intégrant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et plus globalement l'environnement de ce commerce (proximité du passage à niveau, entrée d'impasse, circulation...).

Cet achat est porté par l'établissement public foncier de la Mayenne pour une durée de 5 ans. Ce montage évite à la commune d'immobiliser ses finances tant que le projet de rénovation n'est pas défini. Pendant cette période, la commune reste bénéficiaire du bail commercial en cours. Lorsque le projet sera défini et son financement assuré, la commune rachètera ce bien à l'établissement public foncier.

Nouveaux logements

Des investisseurs privés font revivre des grandes maisons de ville du bourg

La commune n'a pas vocation à acquérir tous les biens immobiliers du bourg et doit concentrer son action sur des biens stratégiques et pour des projets précis. En parallèle, des projets privés voient le jour, avec la création de logements studios et T1 qui permettront de répondre au besoin de locatifs sur la commune, tout en valorisant des biens volumineux jusqu'ici vacants. Avec les n°9 et 11 rue des Forges et 1 bis rue des rochers, ce seront au total 12 logements qui étofferont en 2022 l'offre sur la commune.

Et les nouvelles des projets des bailleurs sociaux ?

D'une part, 4 maisons de ville T4 de Mayenne-Habitat seront construites en 2022, rue Jean Raty. Livraison prévue 2023.

D'autre part, permis de construire déposé pour Méduane-Habitat, qui prévoit 4 logements T4 dans le lotissement de la Peltrie. Livraison prévue en 2023.

Zone de garages Rue Armand Chappée/rue Jean Quantin

2 garages de 18 m² achetés en 2021.

Coût acquisition : 10 500 €

La zone de garages située entre la rue Armand Chappée et la rue Jean Quantin répond à un besoin indispensable de stockage et de stationnement des résidents de ce quartier ouvrier. Cependant, l'esthétique de ces garages en plein bourg est loin d'être satisfaisante. C'est pourquoi la municipalité a pris la décision d'acquérir progressivement les garages de ce secteur lorsque l'occasion se présente, en louant ensuite ces mêmes garages aux personnes qui étaient désireuses de les acheter.

L'objectif est d'avoir la maîtrise foncière à terme de ce secteur, sans pénaliser l'usage des garages par les riverains. Le projet consisterait à terme :

- à conserver un espace de garages/stockage équivalent, au bénéfice des propriétaires et locataires actuels,
- à y associer la création de logements en utilisant mieux les niveaux, ce secteur étant voisin du projet d'habitat inclusif rue de l'ancienne poste. A ce stade, aucun calendrier de réalisation n'est défini.



25-27 rue Pasteur

Maison d'habitation 180 m² ainsi que 700 m² de hangars associés

Coût acquisition : 265 500 €

Il s'agit de la seule acquisition située en dehors du centre-bourg. La commune s'est positionnée sur cette vente pour les raisons suivantes :

- Répondre à un besoin immédiat d'association sportive : 350 m² de hangar seront mis gratuitement à disposition de la section pétanque du SCL qui demandait une surface couverte pour l'entraînement de ses adhérents.
 - Maîtriser ce foncier qui peut constituer une réserve intéressante de densification de l'habitat à plus long terme.
 - De surcroît, cet achat permet de maîtriser le type d'activité professionnelle exercée dans ces hangars qui sont situés au cœur d'un quartier résidentiel, et éviter les activités qui pourraient créer des nuisances pour le voisinage.
- Un emprunt de 176 000 € a été contracté par la municipalité pour financer cet achat. La location de la maison d'habitation ainsi que 350 m² de hangar couvrent en totalité l'annuité de ce nouvel emprunt.



Calendrier prévisionnel

Étude de faisabilité : sept 2021,
Validation du projet par le conseil municipal : 18 nov 2021
Lancement sélection d'architecte : Janv 2022
Sélection du maître d'œuvre (architecte) : Mars 2022
Études de mars à sept 2022
Dépôt permis de construire : déc 2022
Travaux : 2023

Nouvelle médiathèque Projet 1-3 rue de la mairie

Après le bâtiment Danly, le déplacement de la médiathèque va être un des gros chantiers du mandat.

Il ne s'agit pas simplement de déplacer la médiathèque. L'enjeu est aussi de redonner de la vie au centre bourg en restaurant deux bâtiments en attente de destination. La médiathèque se situera au cœur de la centralité de Port-Brillet, entre commerces et équipements publics.

Les étages permettront de proposer trois T3 en locatif, avec une belle vue sur la vallée. Cette offre, correspondant à la demande en logements de cette taille, ramènera de la vie et de l'usage dans notre centre.

Coût et subventions

A ce stade 50% du coût des travaux sont couverts par des aides de l'État. D'autres aides sont attendues de la Région, de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) et de Laval Agglo.

Le projet se veut un espace de rencontre pour la population qui non seulement pourra refaire son stock de livres, de CD ou DVD mais aussi pourra venir s'asseoir en terrasse, lire les journaux du jour et papoter.

Il s'agit d'un véritable projet culturel en vue de proposer un niveau de service amélioré en matière de lecture, mais aussi des animations diversifiées : expositions, jeux, médias nouveaux...

Les bénévoles, la population et les usagers (lecteurs ou non lecteurs), adultes ou enfants sont associés pour mieux répondre aux attentes. Une enquête a été menée pendant le mois de décembre notamment lors du marché de Noël. Il s'agissait de recueillir les souhaits et propositions pour définir le nouvel équipement.

Ce projet d'envergure sera aussi une première étape du réaménagement du centre-bourg. Bien visible dans la perspective de la rue des Forges et de la rue de Verdun, cette nouvelle devanture viendra aussi renforcer la centralité de notre bourg et embellir le paysage urbain.

Rappel motivations du déplacement de la médiathèque

La médiathèque actuelle ne donne pas totalement satisfaction compte tenu de son emplacement au fond du parc.

De plus, son positionnement au premier étage n'est plus conforme aux exigences et normes actuelles, lesquelles enjoignent une accessibilité pour tout le monde et en particulier aux personnes à mobilité réduite.

Retour sondage médiathèque

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à l'enquête. On sort ainsi du « Ya qu'à » et du « Faudrait qu'ils... » 72 réponses enfants et 65 réponses adultes. Les résultats de l'enquête représentent 8% de la population pour l'ensemble des retours. Cependant sans les enfants, pour lesquels une action dédiée a été réalisée, les réponses représentent 3,6%. Le retour des enfants permet d'assurer une très bonne représentation de ces usagers : sur 122 écoliers, 72 retours ont été faits.

En résumé pour le projet :

- Confirmer le besoin de déménagement de la médiathèque, en refondant la partie communication et signalétique en ville.
- Étoffer le fonds d'acquisition dans l'objectif du nouveau lieu (BD, liseuses, ...)
- Étendre les ouvertures aux mercredis toute la journée, et une fois en soirée.
- Remobiliser une équipe bénévole en ce sens.
- Proposer un espace de convivialité pour adultes et enfants, structurer l'espace en conséquence.
- Développer la partie jeux sur place : voir comment structurer l'offre.
- Proposer un planning-type des animations par année (programmation culturelle variée).
- Proposer un espace de travail équipé.

Vu certains retours, notamment sur les animations, un calage avec le Chalet et Ça coule de source va être fait pour compléter les offres et mieux communiquer sur l'existant.

Fermeture du passage à niveau du 7 au 18 février 2022

Renouvellement d'une canalisation

Le passage à niveau sera fermé durant la période des travaux et une déviation sera mise en place. Un passage sera aménagé pour les piétons afin de pouvoir traverser la voie de chemin de fer.

Actuellement, la conduite d'eau potable qui alimente la commune passe sous la voie SNCF au niveau de la station d'épuration (conduite principale). Un second réseau (de secours) existe sous le passage à niveau mais n'est plus en service depuis quelques années. La canalisation en fonte sera remplacée par un conduit en PEHD (polyéthylène haute densité) de plus gros diamètre.

La tuyauterie sera prolongée de part et d'autre du passage à niveau avec la mise en place de regards et de vannes. Ceci afin de faciliter les ouvertures et fermetures du réseau au besoin. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la compétence de Laval Agglomération.

Ces travaux sont planifiés pendant les vacances scolaires de février afin d'éviter des déviations pour les bus scolaires. Prenez vos précautions pour tenir compte des déviations. Pensez à avertir vos visiteurs ou vos fournisseurs.

DERNIÈRE MINUTE

Durant les vacances de février 2022. Changement de vannes eau potable près du clapet de l'étang (SAUR). La circulation sera maintenue.



Programme « Petites Villes de Demain »

Le premier comité de projet du programme « petite ville de demain » s'est tenu le 3 décembre 2021 en présence des partenaires. L'État, la Région, le Département, l'Agglo étaient représentés pour échanger sur les projets de la commune inscrits dans ce programme. La reconversion de la friche fonderie,

le déplacement de la médiathèque, l'étude sur l'attractivité du centre-bourg, l'aménagement urbain du centre, l'apaisement de la circulation, l'ouverture de jardins partagés, l'implantation d'un pump-track, sont autant d'actions soutenues par les partenaires.



Consultations

L'agence Lestoux a été retenue pour accompagner la commune sur son attractivité commerciale. Les commerçants seront consultés pour identifier leurs besoins. La restitution de l'étude est prévue en mars-avril.

Les conclusions de l'étude serviront dans la stratégie d'aménagement au centre-bourg, et notamment la rue des Forges. Ainsi, une étude globale de circulation et d'aménagement du bourg sera initiée au printemps 2022, en concertation avec les habitants pour une restitution fin 2022.

Pebeco 10 ans après ...

L'aménagement de la friche Pebeco entrera dans sa phase opérationnelle en 2022. Lauréate de l'appel à projet fonds friche, la commune envisage de transférer la propriété du site à Laval Agglomération qui est seule compétente en matière économique. La commune restera présente dans le comité de pilotage.

Un plan de gestion environnemental sera finalisé en janvier. Il a pour objectif de définir les modes de dépollution du site et d'en estimer les coûts. Les études complémentaires et travaux de dépollution seront engagés en 2022.

Laval Mayenne Aménagement (LMA) serait l'aménageur du site. Il proposerait un plan guide d'aménagement et s'assurait de la mise en sécurité des bâtiments.

Certains bâtiments dont le délabrement ne permet pas leur maintien seront déconstruits. La commune étudie en parallèle l'entretien des bâtiments à valeur patrimoniale.

L'ouverture du site aux porteurs de projet est espérée en 2023, notamment à l'entreprise SEMEO. Une réunion publique pour montrer l'avancement du projet est prévue pour le printemps.



Le pavillon Danly

Le Pavillon Danly va être restauré au premier semestre 2022 sous la responsabilité de M. Sébastien Lanouiller, architecte D.E. installé à Vitry. La restauration du Pavillon est rendue possible grâce à un fort soutien de l'Etat et du département de la Mayenne. La Fondation du Patrimoine a également soutenu le projet et a permis d'obtenir des dons de particuliers et du mécénat d'entreprises.

Cette mobilisation collective laisse un reste à charge à la commune de 5% du budget global de 130 000€.

L'inauguration du Pavillon est prévue cet été, autour d'un moment festif.

La fontaine Chappée

La fontaine Chappée, de type Wallace, rue de la Petite Vitesse, sera restaurée cette année avec l'entreprise Grevet, permettant ainsi de remettre en valeur notre petit patrimoine, devenu symbole de l'activité de la fonderie. Le soutien du Département, de la Fondation du Patrimoine et du mécénat d'entreprise couvriront 90 % des coûts du projet estimé à 25 000€.

Travaux réseaux d'eau, plusieurs rues impactées

- **Réseau eau pluviale** : rue de Bretagne, rue des Ecoles (Laval Agglo)
- **Réseau eaux usées** : rue de la Petite Vitesse, rue Jean Quantin (Laval Agglo)

Rénovation façade de la petite salle de la Madeleine

Les agents techniques ont commencé des travaux de rénovation de l'extérieur des bâtiments de la Petite Madeleine. Le bardage bois cachant le dessous de la toiture a été enlevé et sera refait en maçonnerie. Un nettoyage des murs et une mise en peinture rafraîchiront le bâtiment afin de rendre l'entrée plus accueillante.



Rénovation 2e étage de la mairie

Une classe de la section Maintenance des bâtiments de la Futaie travaille actuellement sur l'aménagement d'une salle au 2e étage de la mairie. Cet espace aujourd'hui inexploité sera demain une salle d'exposition et de mémoire de la Fonderie.

La section en formation, doit travailler sur l'isolation des murs, le plafond, la

pose des cloisons, le sol, l'éclairage. Cette même section a commencé la rénovation de la volière du parc de la mairie.

C'est un partenariat gagnant-gagnant : la mairie propose une situation de chantier, le centre de formation apporte la main d'œuvre. Reste seul à notre charge le coût des matériaux.

VIE COMMUNALE

Le personnel communal

À l'école, à l'administration en mairie, à l'agence postale, dans les salles municipales, sur les espaces publics, vous rencontrez les agents de la commune. Les voici replacés dans l'organigramme et dans leur fonction.

(Ci-dessous l'organigramme des personnes présentes au début janvier 2022)

Fabien ROBIN

Le Maire



Rosemary Caruel

Cheffe de projet

Amélie RAGOT

Secrétaire générale



Sandrine DESERT, Amélie RAGOT, Sébastien MORIN, Sylvie FOCQUET

Services administratifs

Sylvie FOCQUET *

(Accueil, état civil, urbanisme, gestion salles)

Sébastien MORIN

Comptabilité

Agence postale communale

Sandrine DESERT et

Tiphany CORMIER **

Médiathèque

Nathalie MALARY



Nathalie MALARY

Service technique

Pascal VALLEE (responsable service technique)

Patrick ROCHER

Mehdi HEURBIZE

Fabrice CORMIER

Alexandre PLOQUIN



Patrick ROCHER, Pascal VALLEE, Fabrice CORMIER, Mehdi HEURBIZE, Alexandre PLOQUIN

École maternelle « Souris Verte »

Ghislaine BEAUDOUIN

Sandrine MORIN

Isabelle ROBIOU *

Caroline VALLEE

Tiphany CORMIER **

Shaëlynn GAUDIN (service civique)



Ghislaine BEAUDOUIN, Tiphany CORMIER, Caroline VALLEE, Sandrine MORIN, Isabelle ROBIOU, Shaëlynn GAUDIN (absente)

École élémentaire « Chat Perché »

Murielle LECOMTE *

Mélanie BENARD *

Anais SALMON

Kassandra SALMON

Sylvie FOCQUET *

Timy CADOREL (service civique)



Anais SALMON, Timy CADOREL, Murielle LECOMTE, Mélanie BENARD, Kassandra SALMON (absente)

Entretien des bâtiments communaux

Murielle LECOMTE *

Mélanie BENARD *

Isabelle ROBIOU *

* Employée occupant 2 postes

** Temps partiel à l'agence postale

En 2021 : De nouveaux agents

- Alexandre Ploquin compense un agent en arrêt maladie et un départ en retraite à terme. Les compétences d'Alexandre sont multiples : soudure, entretien des espaces verts, entretien des bâtiments communaux.

- Mélanie Bénard a pris ses fonctions en décembre, suite à un départ au restaurant scolaire. Elle fait aussi l'entretien des locaux.

- Amélie Ragot depuis la mi-décembre 2021 est au poste de secrétaire générale, suite au départ de Morgane Guéguen.

Amélie a travaillé 10 ans en tant que secrétaire générale sur la commune de Chailland.

- Rosemary Caruel a été recrutée au 1er septembre 2021 pour le poste de Cheffe de projet créé avec les moyens du programme Petites Villes de Demain. Elle travaillait auparavant dans les services départementaux de l'État en tant qu'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Aujourd'hui elle est en charge de nos projets (coordination des études, aide à la décision des élus, cahier des charges, étude de financement, programmation...).

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 février 20h30



JEUNESSE

Les actus des jeunes



Projet graff

Ça Coule De Source

Un groupe de 13 jeunes âgés de 11 à 16 ans s'est lancé dans un projet graff à l'association Ça coule de source les 25, 26 et 27 octobre derniers. Ils ont rénové la fresque de leur espace jeunes et en ont réalisé une seconde sur le nouveau bâtiment de garderie de la commune de Port-Brillet.

Les jeunes ont constitué un dossier de subvention «J-Nove» auprès de la CAF de la Mayenne, qu'ils ont ensuite défendu devant un jury. La mairie de Port-Brillet a également attribué une subvention exceptionnelle pour participer au financement du projet. Les jeunes se sont réunis trois fois pour la préparation des dessins, qu'ils ont ensuite transmis aux trois graffeurs présents pour la réalisation. Ils ont été accompagnés lors des trois journées de stage par Ananas Graphik et le binôme KAPSE et KPDP.

Association « ça coule de source »

L'association propose un accueil de loisirs 3/10 ans les mercredis et les vacances scolaires (8h50-12h et 13h30-17h30). Un service de garderie est assuré par les mairies de 7h à 8h50 et de 17h30 à 19h ainsi qu'un service de restauration de 12h à 13h30. Possibilité d'inscrire son enfant à la journée ou à la demi-journée.

Les enfants de 3-10 ans sont accueillis dans les nouveaux locaux de la garderie et de l'école de la Souris Verte de Port-Brillet les mercredis et pendant les vacances scolaires

L'association propose également un espace jeune 11-17 ans ouvert les mercredis après-midi, les vendredis soir, les samedis et pendant les vacances scolaires.

De plus, des animations locales sont organisées à l'année comme des soirées conviviales, soirée Halloween, après-midi jeux de société...

L'association propose également des actions parentalité : des conférences/débats et un Café-parents (espace de parole et ateliers).

Des permanences d'inscriptions sont mises en place, en période scolaire, les mardis soir de 17h à 19h, les mercredis de 10h à 12h et les vendredis soir de 17h à 18h dans les locaux de l'association.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'association au :

3 rue des écoles 53410 Port-Brillet

Tél : 02.43.68.12.71

Mail :

cacouledesource.animation@wanadoo.fr

Web :

www.associationcacouledesource.com

facebook :

[cacouledesourceccds](https://www.facebook.com/cacouledesourceccds)

Instagram :

[cacoule2jeunes](https://www.instagram.com/cacoule2jeunes)



Élections et installations Conseil Municipal des enfants

Le 19 octobre 2021 les enfants sont venus en mairie pour élire leurs représentants au conseil municipal des enfants pour une durée d'un an. Isoirs, urnes et liste d'électeurs à signer étaient présents comme dans les journées électorales habituelles.

Ont été élus du Conseil Municipal d'Enfants : Ysaline Canet, Antonin Davenel, Lucas Feurprier, Zélie Horn-Goblet, Melissa Houdayer, Noémie Jolly, Arthur Legouareguer, Robin Piron, Abel Robin, Tess Soulat, Asmae Taillandier-Piquet, Ilan Thommerel-Olivier,

Les élus se sont impliqués dans l'organisation des élections en partenariat avec les enseignants et dans la prise en charge des enfants notamment pour les ramener de l'école à la mairie ou les reconduire chez leurs parents après la réunion pour que tout se passe en bonnes conditions de sécurité.

Les actions déjà menées sont les suivantes : article pour le bulletin municipal (voir ci-dessous), enquête médiathèque, visites des personnes âgées avec remise de dessins réalisés par les enfants, ramassage de bouchons de plastique.



« Pourquoi vous êtes-vous présentés au Conseil Municipal des enfants ? »

- Représenter tous les enfants.
- Dire l'importance de respecter la nature, faire comprendre que si on tue la nature, il n'y aura plus de vie possible.
- Améliorer Port-Brillet et faire que les gens soient heureux à Port-Brillet.
- Aider les personnes de la commune pour faire vivre Port-Brillet.
- Pour que les plus grands aient des espaces pour eux (espace de jeux et de vie).
- Pour que Port-Brillet reste en vie.
- Être élu c'est se sentir responsable des autres / faire attention aux autres.
- J'ai voulu être élu pour m'aider à être un exemple.
- Reprendre les idées de ceux qui n'ont pas été élus.
- Partager mes envies et les envies des autres.
- Pour l'avenir des enfants de Port-Brillet.
- Pour faire aimer Port-Brillet.
- J'ai voulu aller vers les autres, être sociable.

Récapitulatif des idées

- Aller aider les personnes âgées.
- Faire des décorations de Noël avec Ça coule de source et les commerçants.
- Journée chasse au trésor (découvrir la commune et son histoire en s'amusant).
- Collecte de bouchons.
- Collecte de jouets pour les enfants dans le besoin.
- Sortie vélo.
- Temps de rencontre parents/ enfants (apéro).
- Temps de rencontre enfants/ personnes âgées (jeux de société).
- Concert commun chorale enfants et adultes.
- Avoir un journal pour les enfants
- Faire des échanges avec les autres enfants.
- Sécuriser la sortie de l'école le mardi et vendredi soir.
- Matinée jeux et partage agrémentée d'un pique-nique.
- Balade écolo dans la commune.
- Spectacle musical avec les personnes âgées.
- Parents présents à la cantine.
- Exposition d'œuvres d'art.
- Faire un bal de fin d'année.
- Faire un carnaval.
- Installer une piste cyclable.
- Davantage de poubelles dans les rues.
- Réglementation plus sévère déjection chiens.
- Plus de jeux pour les enfants et surtout pour les grands.
- Parc à vélo moins de voitures en ville.
- Nettoyage de la commune 1 fois/ mois.
- Avoir un parcours sportif.
- Avoir une piste cyclable.
- Plus de fleurs et plantations dans la commune.
- Jardin partagé.
- Aménager un pumtrack.
- Aménager une voie verte.
- Création d'une tyrolienne dans le parc.
- Installer une balançoire dans le parc.



Des équipements Pour la jeunesse

Lors des dernières élections municipales, nous avons mis en avant notre volonté de mettre à disposition des enfants et des jeunes des équipements ludiques. Une équipe d'adolescents avec Ça coule de Source a exposé à la municipalité son envie d'un pumptrack. Le conseil municipal des enfants confirme également ce souhait.

Un pumptrack ? C'est quoi ?

Étymologiquement, le mot pumptrack vient des mots anglais « To pump » qui signifie pomper et « Track » qui veut dire piste ce qui donne « une piste où on doit pomper ».

Un pumptrack est une piste fermée, qui est formée par une succession de bosses et de virages relevés. Vous

pouvez rouler sur un pumptrack avec n'importe quel équipement, VTT, BMX, skate, roller ou même avec une trottinette. Il est inutile de pédaler sur un pumptrack. Ce sont les virages relevés et les bosses qui permettent aux pisteurs de s'élancer et d'accélérer avec l'aide de leurs jambes et de leurs bras. C'est l'action de pomper.



L'investissement est très important. Il serait donc judicieux d'avoir un équipement qui se différencie de celui de Saint-Pierre-la-Cour. Sa réalisation en 2022-2023, est conditionné à l'obtention de subvention (demande en cours). Et les jeunes sont associés à l'engagement

que cela représente. Par ailleurs, nous avons un réel manque de jeux pour les plus de 6 ans. L'idée d'une tyrolienne ainsi qu'une araignée dans le parc de la mairie mérite d'être étudiée en tenant compte de sa faisabilité financière.

Pour qui ? Où ?

L'équipement peut convenir aux plus jeunes avec une draisienne comme aux plus âgés.

Le lieu d'implantation reste à définir.

Pumptrack : enrobé ou modulaire ?



La commune de St Pierre la Cour a créé un pumptrack depuis quelques mois en enrobé.



Il existe également des pumptracks modulaires. Cette solution permet de modifier le parcours ou d'ajouter des modules. Elle a aussi l'avantage d'être démontable pour être déplacée.



École élémentaire «Le chat perché»

Le 13 décembre 2021, la plantation des bulbes a permis aux enfants d'avoir une action (visible) sur le territoire de la commune et aussi de les sensibiliser au vivant (végétaux).

École maternelle «La souris verte»

Les enfants nés en 2019 peuvent dès à présent s'inscrire auprès de l'école maternelle « La souris verte » pour l'année prochaine. L'accueil de très petites sections, enfants nés en 2020, est également possible compte tenu des effectifs attendus. Se renseigner auprès de l'école maternelle et de la Maire.



Un Brillet-Pontin en finale mondiale de karting.

Antoine Barbaroux licencié depuis 10 ans au club de l'ASK Laval, était sélectionné en équipe de France pour la finale mondiale Rotax de karting qui se déroulait à Bahreïn (Emirats Arabes Unis) du 9 au 18 décembre 2021.

71 pilotes de toutes nationalités et de niveau mondial se sont affrontés sur cette semaine de compétition, rythmée par des séances d'essais, des tours chrono et des manches qualificatives.

Suite à la pré-finale et aux trois manches qualificatives, Antoine se classait donc deuxième avant le grand départ de la finale mondiale le samedi 18 décembre.

Au terme de 21 tours de circuits, Antoine devenait à 18 ans, vice-champion du monde Rotax en catégorie DD2 (Kart à 2 vitesses).

Malheureusement, ayant légèrement anticipé le départ, il se voit infligé une pénalité de 10 secondes qui le fait chuter à la 11ème place.

« Une déception indescriptible de ne pas monter sur le podium, mais avec une satisfaction d'avoir été tout au long de la semaine un des meilleurs pilotes mondiaux » conclut Antoine.

Antoine est actuellement étudiant, il prépare un Bachelor en « management des écuries sportives automobiles » à l'ITM Graduate School au Mans.

En parallèle il devrait participer à diverses courses nationales et internationales et préparera les championnats du monde en catégorie KZ2 (la F1 du karting) qui se dérouleront au Mans en septembre 2022.



Pour 2022, Antoine Barbaroux est en recherche de sponsors, vous pouvez le suivre sur :

Facebook [antoinebarbarouxkarting](https://www.facebook.com/antoinebarbarouxkarting)

Instagram : [antoineb53](https://www.instagram.com/antoineb53)

Blog : <http://antoinebarbarouxblogspot.com>



Vers un premier parc solaire citoyen à Port-Brillet !

Le projet concerne le site du Pylône, terrain situé entre la déchetterie et la station d'épuration. Une réunion d'information a eu lieu à Port-Brillet le 9 novembre dernier en partenariat avec Société Energie Mayenne (qui émane de territoire énergie 53), ENERCOOP et Soleil du Midi qui ont animé cette réunion. Une trentaine de personnes étaient présentes. La participation des stagiaires du centre de la Futaie a été remarquée.

Les chiffres clés

Caractéristiques techniques de l'installation

- Puissance : 250kW
- Emprise foncière : environ 0,5 ha
- Surface de capteurs : environ 650 panneaux pour une surface projetée au sol de 1400 m²

- Investissement : ~250 000 euros
- Durée d'exploitation attendue : 30 années

Bénéfices environnementaux

- Production : ~ 300 000 kWh/an, soit la consommation de 250 personnes (hors chauffage) ou de 110 foyers.
- Bilan carbone : 25 tonnes de CO₂ évitées par an.

Parmi les interrogations et remarques, les échanges avec le publique ont porté sur le choix du terrain qui n'est pas valorisable en activité agricole et sur lequel les activités déchetterie ou traitement des eaux usées n'auront pas à s'étendre. Le bail sera accordé pour les 30 ans à venir. Concernant l'investissement : pas de coût pour la commune, voire plutôt un gain : un loyer sera versé à la commune, propriétaire du terrain, la prise de parts sociales chez Enercoop Pays de la Loire

est un sujet à proposer. L'entretien du terrain sera réalisé par éco-pâturage par une entreprise locale.

Des actions de communication seront à inclure : panneau pédagogique, notamment pour expliquer l'intérêt des équipements situés sur ce terrain : le projet solaire lui-même mais aussi la station d'épuration, la déchetterie.

La convivialité et la richesse des échanges illustrent pour nous le succès de cette réunion.

Enercoop

Enercoop se présente comme le fournisseur d'énergie vraiment « VERT et CITOYEN » et un fournisseur coopératif qui :

- Valorise durablement la production locale d'électricité
- Appartient à ses clients et producteurs
- Protège les consommateurs des fluctuations du marché de l'électricité.
- Travaille sur le long terme, logique non spéculative
- Peut associer les collectivités locales.

Enercoop Pays de la Loire a un contrat de partenariat avec Soleil du Midi Développement.

Autres principes : Toute l'électricité est injectée sur le réseau. Aucun mécanisme de soutien public.



Jardins partagés

Le terrain rue des Écoles a été acheté par la commune début 2021 pour le mettre à disposition des associations communales, des écoles et des habitants demandeurs. Le Chalet des Échanges et des Savoirs (CES) dispose actuellement du jardin au n°3 rue de la mairie. Le projet de médiathèque oblige à trouver un nouveau terrain pour le jardin partagé pour 2023 (début prévisionnel des travaux).

RDV le samedi 26 février

Pour saisir la possibilité de jardiner dès le printemps 2022, rendez-vous au jardin, rue des écoles, le **26 février à 10h** pour un temps d'échange et de convivialité. L'objectif est de susciter de l'intérêt autour du projet et de recueillir les intentions de futurs jardiniers sur la commune. Se lancer pour faire adhérer au projet plus largement.

« Ça Coule De Source » (CCDS), a vu son terrain se réduire avec la construction de la garderie. Les écoles sont intéressées pour des portions de terrain « prêt à planter ».



L'organisation de la gestion de la parcelle a été repoussée du fait des confinements successifs.

La parcelle de la rue des Ecoles est la plus adaptée pour le lancement du projet car elle est en centralité du bourg et à proximité de Ça Coule De Source. Mais d'autres terrains peuvent prétendre au partage de jardins. Les jardins ouvriers dont les maisons sont mises en location avec la cour seulement ; le terrain de la Peltrie entre l'étang et le lotissement, etc.



Journées citoyennes Retour d'expériences

Pommerieux, le Bourgneuf-la-Forêt, Argentré ont mené des journées citoyennes ces années passées. Des pratiques et des idées intéressantes. Pourquoi pas créer de tels moments de rencontres actives à Port-Brillet ?

Le Bourgneuf-la-Forêt

Michel Fortuné alors maire en 2018, nous a relaté l'expérience. Mener une telle journée, dit-il, suppose un travail de préparation en amont. En cela, ils ont été aidés par Synergie 53 qui à travers une sorte de brainstorming (remue-ménages pour les francophiles) lancé dès le mois de mars. Ils ont fait un recensement des travaux possibles, point de départ pour fixer des ateliers : un atelier boîte à livres, un atelier bricolage enfants, un atelier aménagement cour d'école, un atelier désherbage cimetière, un atelier reportage vidéo photos et un atelier repas en charge de la restauration du midi pour tous les participants.

Les gens, bien sûr, venaient pour travailler mais le rendement et l'efficacité n'étaient pas inscrits en dur dans le contrat. Mélanger les âges a par ailleurs été une volonté des organisateurs.

Principes

Convivialité plutôt que le rendement.
Ateliers intergénérationnels.

Ainsi par un samedi de juin tout était en ordre de marche dès 9h. A 12h30 les opérations se terminaient par un apéritif et le repas pouvait commencer. L'après-midi offrait la possibilité de faire un tour des chantiers réalisés mais les planches à palets, les quilles du moly et les jeux de cartes étaient de sortie aussi.

L'expérience a été renouvelée en 2021 mais sous une forme réduite compte tenu des contraintes de la pandémie.

Argentré

Argentré est une ville un peu plus conséquente en termes de population et donc aussi de moyens organisationnels. D'emblée lors de journées de 2019, ils ont touché 200 personnes réparties sur 20 ateliers.

L'opération avait été lancée en janvier au moment des vœux sous forme d'une première communication. Plus tard, une réunion plénière avait énuméré une vingtaine de chantiers possibles et dès ce moment un tandem de pilotage avait été désigné pour chaque atelier.

Principes

Finalité : une fois encore le but d'une telle journée n'est pas le rendement mais le développement du lien social.

Les organisateurs insistent sur la nécessité de bien quantifier pour chaque chantier : besoins humains, besoins en matériaux, besoins en matériel.

En amont : travail de communication et d'anticipation.

Nous ont conseillé un site web : www.journeecitoyenne.org

Des fiches ont même été établies pour limiter les imprévus et autres couacs toujours possibles.

Le point qui ressort en positif, ce sont les repas et la convivialité qui va avec : le café d'accueil, le repas grillades du midi la pause finale autour d'une bière.

Pommerieux

Pommerieux pourrait être considérée comme la ville pilote malgré sa modeste taille de 700 habitants. D'abord, elle a été la première à lancer l'expérience dans le département et aujourd'hui, elle s'en va témoigner dans les communes autour et même plus loin : Jean-Louis Templier, l'ancien maire a porté l'expérience des journées citoyennes de sa commune jusqu'au salon de maires à Paris et Vincent Rétif, le maire actuel, est allé récemment à Coutances.

Principes

Convivialité.

Visibilité des actions.

Intégrer les compétences techniques notamment les artisans et les agents communaux.

La municipalité s'est dit satisfaite d'avoir pu intégrer les artisans par ailleurs souvent parents d'élèves bien sûr pour leur savoir-faire dans les ateliers mais aussi pour l'opportunité de les faire connaître.

Choisir des ateliers qui laissent des traces est important : bien entendu, un atelier nettoyage des fossés ou ramassage des papiers n'est pas à exclure, mais on ne doit se contenter de ce type de chantier. Parmi les 19 chantiers qui ont été menés la dernière année : installation d'un barbecue, création de nichoirs avec les jeunes du foyer, création de décorations durables pour Noël, création d'une boîte à livres, la fabrication de sacs en tissus pour le transport des affaires des élèves de maternelle, atelier de garde d'enfants pour libérer les parents, désherbage, préparation du concert du soir, reportage photos-vidéos.

La question des assurances a été prise en compte et traitée. A Pommerieux aussi, le slogan était la convivialité d'abord mais le travail abattu a été impressionnant.

La déclaration préalable

Formalités administratives

Vous prévoyez l'extension de votre habitation, la création d'une ouverture, etc». Une fois votre projet finalisé, vous devez fournir un dossier de déclaration préalable pour obtenir une autorisation.

Une déclaration préalable est exigée pour :

- Les constructions neuves de plus de 5 m² et de moins de 20m². Les extensions de plus de 5 m² et de moins de 20 m². Dans les zones urbaines (U) des PLUI, les extensions de plus de 20m² et de moins de 40m².
- Les modifications de l'aspect extérieur et de ravalement.
- Les modifications des ouvertures.
- Les clôtures à compter du 01/01/2022.

Votre dossier doit être déposé en mairie en 4 exemplaires. Lors du dépôt de votre

dossier, la mairie délivre un récépissé précisant le numéro d'enregistrement et la date. Attention : un nouveau moyen est en place sur service-public.fr avec une plateforme dédiée.

Vos interlocuteurs :

Le service instructeur de Laval Agglo vérifie votre dossier et formule un avis. L'élui qui autorise votre projet peut être le maire ou l'adjoint à l'urbanisme. Le délai d'instruction de votre dossier est d'un mois.

Dès l'obtention de la déclaration préalable, pour éviter tout risque de contentieux, **un extrait de l'autorisation doit être affiché sur le terrain. Le défaut de déclaration préalable avant travaux ou l'exécution de travaux non conformes à celle-ci peuvent entraîner des sanctions pénales.**

Le saviez-vous ?

Protection des haies bocagères et des alignements d'arbres

La modification du PLUI réalisée en 2021 a intégré le classement de 100% des haies recensées par l'inventaire bocager, soit 1 798 km linéaires de haies à l'échelle du canton.

Tout projet de suppression d'une haie ou d'un alignement d'arbres repéré au plan de zonage est interdit et doit désormais faire l'objet d'une déclaration préalable.



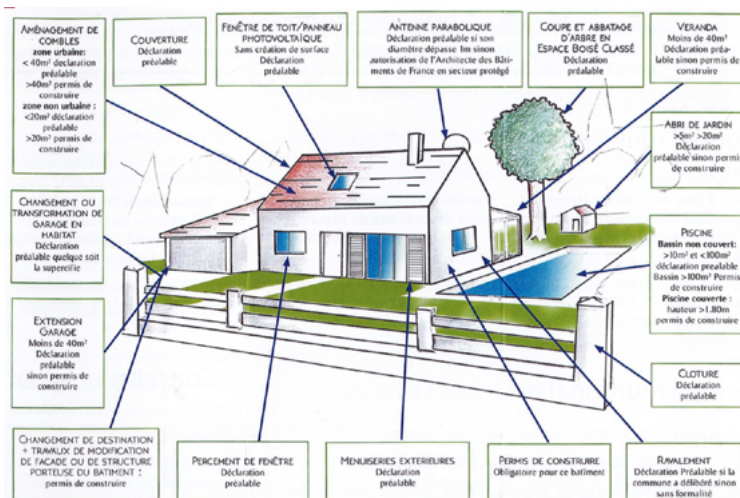
Cette protection permet l'entretien (coupes ayant vocation à régénérer l'alignement ou la haie arrivée à maturité, élagage, ébranchage des arbres démondés et de têtards).

La suppression d'une haie ou d'un alignement d'arbres repéré au plan de zonage peut être autorisée :

- Sur une longueur inférieure à 10 mètres pour créer un accès – notamment pour le passage d'engins agricoles – ou permettre l'extension d'une construction existante ;
 - Pour assurer la sécurité ou la salubrité publique si leur état sanitaire le justifie. Le cas échéant, les talus existants devront être conservés.
- Toute suppression de haie qui serait autorisée donnera lieu à compensation, c'est-à-dire replantations dans les conditions définies par le PLUI.



Pour une lecture facilitée, retrouvez le document sur le site de la Mairie Rubrique - Info pratique - Déclaration préalable.



Du nouveau pour les clôtures

Rappel de la réglementation sur les clôtures :

Toute construction ou modification des clôtures, qu'elles soient entre deux parcelles (limites séparatives) ou sur la rue, doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, même si la clôture est implantée en retrait des limites de la parcelle. Le formulaire de déclaration préalable est disponible en ligne sur le site www.service-public.fr, CERFA 13404*08. Elles doivent être conçues de manière à participer harmonieusement au paysage urbain et à assurer une continuité visuelle (en termes de matériaux, de couleurs et de hauteur).

Sont interdits :

- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts.
- Toute utilisation de PVC, de tous types de plaques/poteaux en béton et de matériaux susceptibles de donner un aspect provisoire.

Hauteur maximale :

- **Clôtures sur emprise publique et sur voie :** 1,5 mètre.
- **Clôtures en limites séparatives (entre parcelles) :** 2 mètres.

Selon le zonage du PLUI qui vous concerne (se renseigner auprès de la mairie), elles doivent être constituées :

- Soit d'un mur plein en pierre apparente ou maçonné et enduit ;
- Soit d'un mur bahut maçonné et enduit surmonté d'un grillage, d'une grille ou d'un dispositif occultant. Ces clôtures pourront être doublées d'une haie ;
- Soit par des matériaux de qualité, destinés à cet usage et mis en œuvre selon les règles de l'art.
- Soit d'un grillage ou d'un dispositif à claire-voie. Ces clôtures pourront être doublées d'une haie (zone Ua uniquement)
- Soit d'une haie composée d'essences locales pouvant être doublée d'un grillage (clôtures en limites séparatives uniquement).

Quand la santé va...

Tout ne va pas forcément pour le mieux en ces temps de crise sanitaire qui ont vu des classes fermer, une pharmacie en suractivité et puis indépendamment du virus, nous avons perdu notre cabinet dentaire à la fin de septembre 2021.

Les communes autour connaissent aussi le creux de la vague : St Ouen des Toits n'a plus de médecin, St Pierre la Cour qui avait 4 praticiens les a vus partir les uns après les autres et le Dr

Losson du Genest s'en va à Laval. Cependant, il n'y a pas lieu de se livrer au désespoir. Port-Brillet garde de nombreux services : une maison médicale rue du 8 mai avec un généraliste, M. Riou, et une sage femme, Mme Sampaolo ; un cabinet d'infirmières rue des Forges avec Mmes Gauchotte et Savatte ; une ostéopathe, Mme Rousseau, M. et Mme Helbert comme podologues rue des Forges et une kinésithérapeute, Mme Emo rue du

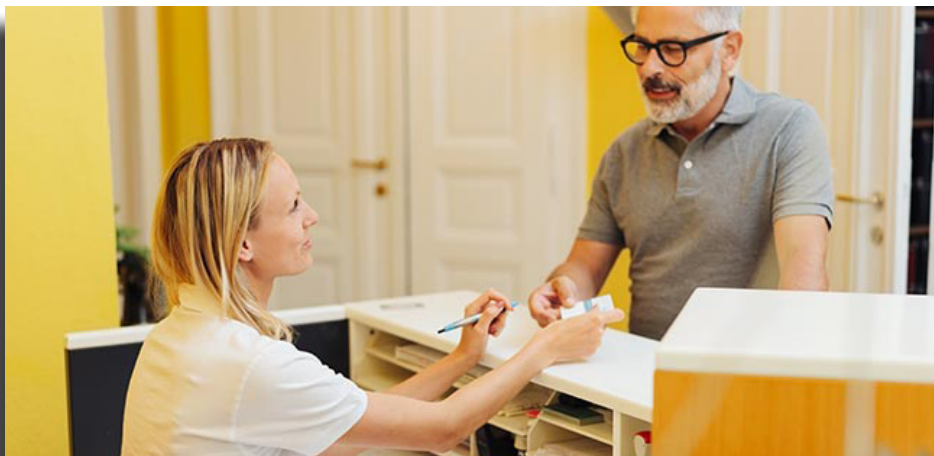
Guilminot. Mme Boyer, orthophoniste, vient de s'installer rue de Verdun. Sans oublier la pharmacie déjà citée.

Un grand signe positif nous vient des collectivités publiques locales avec la mise en place du SMP (Service Médical de Proximité) qui devrait mettre un terme à l'hémorragie de médecins dans notre secteur géographique.

(Lire l'article ci-dessous)

Désert médical : les collectivités s'engagent

Un Service Médical de Proximité est mis en place



Depuis le début de l'année 2021, le territoire ouest de Laval Agglomération, autrement dit le Pays de Loiron fait face à plusieurs départs de médecins généralistes. Au 30 juin, le secteur comptait 4 médecins pour 17 000 habitants, dont deux âgés de plus de 65 ans. Pour répondre à ces situations de patients qui se trouveront sans médecin traitant, les collectivités locales dont les municipalités (et Port-Brillet a tenu sa place) ont prévu de déployer un Service Médical de Proximité (SMP).

Le dispositif est sensiblement comparable à celui du SMP Henri Dunant de Laval. Dans les partenaires du projet, il faut compter des médecins généralistes récemment retraités, l'ordre des médecins, la préfecture, la CPAM53, l'ARS, les élus (Conseil départemental, Laval-Agglomération, élus communaux).

**Sept médecins
quatre secrétaires
deux cabinets
un SMP**

Le SMP sera assuré par 4 jeunes médecins venant de terminer leur cursus universitaire plus 2 médecins retraités et 1 médecin libéral qui s'installe à Saint Pierre-la-Cour. C'est ici d'ailleurs le caractère innovant du projet à savoir la possibilité d'inclure des postes en libéral. Les contrats de salariat des jeunes médecins seront limités à 2 CDD de 6 mois au terme desquels ils seront accompagnés vers une installation libérale. Après une visite des locaux implantés sur les différentes communes, les médecins ont choisi de s'installer à Saint-Pierre-la-Cour et au Genest-Saint-Isle avec respectivement 2 équivalents temps plein de médecins sur chacune de ces communes. Port-Brillet aurait aimé être retenu comme lieu d'accueil de ces médecins mais sa maison de santé n'offre plus les 3 bureaux nécessaires à 2 médecins plus un secrétariat. Par ailleurs, la présence d'un médecin aujourd'hui ne nous plaçait pas comme site d'accueil prioritaire

Un secrétariat médical sera adossé au SMP et sera en charge de l'accueil téléphonique et physique et de la facturation des consultations. Afin d'assurer une présence continue pendant les horaires d'ouverture sur les 2 sites, 4 agents-secrétaires seront affectés à cette fonction. Le financement de ces 4 postes est pris en charge comme suit : Laval-Agglomération et le Département financent chacun un poste. La commune de Saint Pierre-La-Cour s'est engagée à en financer un. Pour le quatrième poste, le Genest-St Isle en finance la moitié ; les autres communes de l'ex-Pays de Loiron (dont Port-Brillet) ont été invitées à participer au demi-poste restant.

L'ARS participera financièrement à l'acquisition de matériels. A noter que les médecins libéraux verseront une redevance pour participer aux frais de fonctionnement du SMP.

Les horaires de consultations seront fixes de 8h à 20h du lundi au vendredi sur la base de 30 consultations par jour par médecin. Le SMP fera l'acquisition d'un logiciel métier qui est financé par l'ARS dans la limite de 30 000€. Les dossiers médicaux se trouvent ainsi mutualisés ce que l'on peut considérer comme une avancée en matière de suivi des soins. Autre avancée en matière de continuité des soins : le SMP peut être médecin référent. Les habitants du secteur pourront s'inscrire au SMP même si actuellement, ils ont un médecin référent ailleurs.

Une demande spécifique a été faite par Port-Brillet : que les médecins du SMP interviennent à Robida et à l'EHPAD.

Une mutuelle communale

Pour les Brillet- Pontins(es) ?

Les cotisations des complémentaires santé n'ont cessé de croître ces dernières années et représentent aujourd'hui une charge importante dans le budget familial. Face à cette situation, certaines personnes ont même dû renoncer à cette couverture pour des raisons économiques.

Dans une volonté d'améliorer l'accès aux soins, de préserver le pouvoir d'achat et de renforcer la solidarité, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Port-Brillet souhaitent vous proposer la possibilité d'accéder à un contrat de complémentaire santé négociée. Des discussions sont en cours avec les communes voisines pour élargir la démarche

Que vous soyez un étudiant, une famille,

une personne seule, un couple âgé, une famille monoparentale...

Que vous soyez salarié, indépendant, agent de la commune, en recherche d'emploi, retraité..., la mutuelle communale peut être intéressante pour vous.

Ce dispositif s'inscrit dans notre politique de solidarité. Notre rôle se limitera à négocier auprès de plusieurs organismes le ou les contrats offrant le meilleur rapport qualité prix/prestations et à la mise en relation des Brillet-Pontins avec le ou les organismes retenus. Un accompagnement pour comparer les propositions avec votre mutuelle actuelle est envisagé.

Pour cela, la participation du plus grand nombre est essentielle pour déterminer

Répondez à l'enquête
sur papier ou par voie numérique.
Merci



vos besoins. Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes de votre temps pour remplir le questionnaire inséré en page volante dans le bulletin. Vous pouvez aussi remplir le questionnaire en ligne via ce flashcode :

Merci à tous pour votre participation !
Plus vous serez nombreux à souscrire, plus nous pourrons négocier les tarifs au bénéfice de tous.

France Services

L'espace France Services de Loiron vous offre la possibilité :

- Dobtenir des informations administratives ;
- D'être accompagné pour effectuer vos démarches administratives en ligne ou papier auprès des administrations (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, centre des finances publiques, ANTS, pôle emploi, ...)
- D'utiliser des ordinateurs en libre accès pour vos démarches administratives ;
- D'être mis en relation avec les bons interlocuteurs.

L'espace France Services vous propose également : des ateliers, des soirées, des permanences. Retrouvez toutes l'actualités sur le site de la commune.

Espace France Services
Laval Agglomération
- Pôle Loiron

Parc d'activités la Chapelle du Chêne
53320 Loiron-Ruillé

02.43.02.19.31
franceservices.loiron@agglo-laval.fr

Rénover et Réinvestir les centres-bourgs

En matière d'amélioration de l'habitat, Laval Agglo s'engage à vos côtés ! Vous êtes déjà propriétaire, copropriétaire, vous vous apprêtez à acheter un logement ancien (de plus de 15 ans) ou vous souhaitez investir ? Des conseils et des aides sont possibles pour vos travaux liés aux économies d'énergies ou à la perte d'autonomie.

Missionnée par Laval Agglo, Soliha Mayenne est là pour vous accompagner de façon neutre et gratuite dans vos projets et vous informer sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier.
Attention, pour que votre dossier soit recevable, les travaux ne doivent pas être commencés !

Depuis 2020, Laval Agglo a financé la rénovation de plus de 500 logements dans ses 34 communes. Une démarche qui contribue à la revitalisation des centres-bourgs.

LAVAL AGGLO

Là pour vos démarches



Maison de l'Habitat
- Soliha Mayenne

21 rue de l'Ancien Évêché,

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de
13h30 à 17h30.
Tél : 02 43 91 19 91

Zoom sur de nouvelles entreprises

Ao distribution Piles et solutions d'éclairage LED



L'entreprise créée par Olivier Tessier est spécialisée dans la vente de piles, solutions d'éclairages et accumulateurs aux particuliers et entreprises.

Créée en juillet 2015, AO DISTRIBUTION est installée au Village d'Artisans de Port-Brillet depuis fin 2016. L'entreprise propose de nombreuses références de piles alcalines, piles bouton, accumulateurs et une large gamme de piles sous toutes ses formes à prix compétitifs.

L'entreprise propose ses services aux professionnels, commerces de proximités et particuliers. AO DISTRIBUTION est présente sur les canaux de distribution en ligne Amazon, Ebay, ManoMano, FNAC ...

Depuis novembre 2021, une boutique vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et 17h30 à 18h30, le samedi sur rendez-vous. Un point de collecte de récupération des piles usagées est mis en place pour les Brillet-Pontins et communes voisines.

L'entreprise est présente sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à visiter le tout nouveau site placedespiles.fr dès février 2022.

AO DISTRIBUTION :

Village d'Artisans

Tel : 02.43.91.49.89

Mail : contact@aodistribution.fr

L'Atelier du Meuble Rénovation et Relooking de meuble



Monsieur LOISEAU Geoffrey a créé son entreprise le 16 décembre 2021. Elle consiste à la Rénovation et Relooking de meuble aussi bien pour les Particuliers et Professionnels.

Monsieur LOISEAU est passionné depuis des années, il saura redonné une seconde vie à vos meubles.

Le dépôt est ouvert principalement sur rendez-vous et les prix sur devis.

L'Atelier du Meuble

Village d'Artisans

Tel : 06.29.13.33.43

Mail : latelierdumeuble@outlook.fr

Facebook : L'Atelier du Meuble

Instagram : [_latelier_du_meuble](https://www.instagram.com/_latelier_du_meuble)

Nouveau locataire au Village d'Artisans :

- **Maxicoffee ouest** - M. BRIANT arrivé le 17 janvier 2022

L'envers de la couture

Confection,
création de
vêtements
et accessoires,
retouches



Sébastien Leloup est un passionné de la couture et de la création. Cette passion s'est révélée à lui, il y a 12 ans lors de ses débuts chez Maille Création à Port-Brillet et par ses expériences passées auprès de différentes entreprises de Laval et Nantes.

L'opportunité d'une boutique éphémère en décembre 2020 a contribué à son développement et permis un vrai service de proximité. « La satisfaction du client est le maître mot de la maison » aime à souligner Sébastien. Son activité repose sur la réparation et la création.

Sébastien vous propose de modéliser vos vêtements pour leur redonner une

seconde vie et de vous accompagner en magasin pour choisir le tissu de vos créations. La boutique vous propose des accessoires écologiques et réutilisable : éponge en tissu et toile de jute, tampon de maquillage, charlotte alimentaire, bouillotte sèche et accessoires pour bébé.

Sébastien vous accueille du mardi au samedi de 9h00 à 19h00.

L'ENVERS DE LA COUTURE :

Tel : 06 49 08 49 64

Mail : lenversdelacouture@outlook.fr

Facebook : [lenversdelacouture53](https://www.facebook.com/lenversdelacouture53)

DION Mickaël Au Service de vos Extérieurs



MICKAEL DION se présente en tant que nouvel artisan sur la commune de Port-Brillet dans le domaine de l'entretien paysager (taille de haie, tonte de pelouse, entretien jardinier, débroussaillage, préparation de la terre du potager et autre prestation sur demande).

Il a démarré son activité mi-septembre en tant qu'artisan/salarié en partenariat avec les coopératives d'entrepreneurs « Coodémarrage 53 » et « COOPCHEZVOUS ».

DION MICKAËL :

Tel : 06 68 33 67 55

Mail : mickael.dion@hotmail.fr



SCL Cyclo VTT Port-Brillet

Le SCL Cyclo VTT a débuté l'année 2021 par de nouvelles tenues reconnaissables par ses bandes jaune fluo aux bras et cuisses avec l'aide de différents sponsors locaux artisans et commerçants. Avec ces tenues le club a voulu jouer la sécurité et être visible auprès des usagers de la route. Nous allons repasser une nouvelle commande de vêtements au plus tard le 20 Janvier, celle-ci est ouverte aux licenciés et non licenciés. Renseignement et tarification sur demande.

La section vélo se divise en deux, la partie VTT et la partie route. Elles sont complémentaires car un grand nombre d'adhérents pratique les deux disciplines. Le club est en progression en nombre de licenciés et nous avons aussi l'arrivée de quelques jeunes (16 ans et plus).

Un programme Route a été réalisé du 7 Mars au 24 Octobre avec deux circuits chaque dimanche et avec une progression en km au fil de l'année. Les circuits sont également disponibles en trace GPX. Les rendez-vous sont fixés à 9h00 place du marché. Plusieurs manifestations comme les brevets 100 et 150 Km ont été annulées pour cause de covid.

Le Programme des vététistes est lui défini en semaine suivant les participants. Leurs terrains de jeu sont très variés exemple : La Chapelle Erbrée St M'Hervé Les Chemins du bocage Vitréen et Le Genest. Les rendez-vous sont fixés à 9h00 place du marché. L'évènement phare est le week-end aux Monts d'Arrée en Bretagne en septembre un rassemblement de plus 4500 vététistes. 8 d'entre eux ont parcouru les 80 km pour 1400m D+. Il y a aussi le Tour de la

Mayenne VTT organisé par les autres clubs comme l'Huisserie ce 31 Octobre dernier malgré les trombes d'eau. Sortie VTT à Fougères 21/11/2021.

Notre programme 2022 : continuer à dynamiser le club, montrer que le vélo est bon pour tout le monde, débutant comme confirmé. La réflexion pour l'organisation d'un run bike pour 2022 ou 2023, également appelé bike & run, épreuve sportive généralement pratiquée lors d'un raid nature. C'est un sport qui se pratique par équipe de deux. Le principe du run & bike est d'alterner course à pied et VTT, l'équipe disposant d'un vélo pour deux coureurs ou d'une Rando VTT.

Certaines Rando VTT du Tour de la Mayenne

Sortie VTT à domicile avec le club Fougères le 23 ou 31 Janvier 2022.

Début mars les brevets route 100 et 150 km et plus pour ceux qui le désirent Reprise du programme Route début mars.

Le Mont St Michel en vélo route 23/04/2022 ou le 07/05/2022

La Cyclo Georges Groussard le 11/06/2022 Route.

Le Xtrême Normandie VTT le 05/09/2022 weekend de deux jours.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail à sclportbrilletvelo@gmail.com ou sur Facebook et Messenger SCL CYCLO VTT PORT-BRILLET

Vincent Fournier (Port-Brillet)
0672327214 Sebastien Goulay (SPLC)
0608125365

SCL Pétanque

Loisir et compétition à partir de 8 ans
Facebook : @SCL Pétanque
Entraînement heures d'été : jeudi de 18h à 20h
Entraînement heures d'hiver : samedi de 10h à 12h
Concours doublette licenciés le 18 Juin 2022 à 14h
Concours loisirs licenciés le 24 Septembre 2022 à 14h
Organisateur week-end Téléthon le 3 et 4 Décembre 2022

Venez nous rejoindre lors de nos entraînements pour une séance découverte.

Contact : Jérôme Bouvier 07.80.43.10.75

Les Brillet-Pontins Ensemble

L'association Les Brillet-Pontins Ensemble, créée le 26 août 2020, s'est donné comme objectifs :

- Favoriser le vivre ensemble par des animations intergénérationnelles
- Contribuer à l'information des habitants sur des sujets d'actualité, en lien avec la vie quotidienne
- Développer la participation de chacun à la vie de la commune.

Nos actions :

- Participation au forum des associations en septembre 2021
- Réunion débat avec le CÉAS (Centre d'Études et d'Actions Sociales) en partenariat avec la municipalité, « comprendre les évolutions sociales et démographiques de Port-Brillet » en octobre 2021
- Après-midi jeux intergénérationnel, salle de la Madeleine en novembre 2021,

Venez nous rejoindre !

Si vous êtes intéressé(e) pour poursuivre nos actions en faveur du mieux vivre ensemble à Port-Brillet, vous pouvez contacter

Laëtitia Millet (06-32-36-14-39 / laetitia.millet@wanadoo.fr) ou Madeleine Bouttier (02-43-68-80-49).

Tous les volontaires et toutes les idées sont les bienvenus !

Adhérer



ADMR

Saint Pierre Loiron

L'ADMR Saint Pierre Loiron est en marche depuis juillet 2021. Elle intervient maintenant sur 12 communes : Saint Pierre la Cour, Bourgon, Launay Villiers, Le Bourgneuf la forêt, Port-Brillet, la Brulatte, Le Genest St Isle, Olivet, Saint Ouen des Toits, Loiron-Ruillé, St Cyr le Gravelais, La Gravelle.

L'ADMR est un « réseau de proximité au cœur des territoires » pour créer du lien social, dynamiser l'emploi et répondre aux besoins de tous en milieu urbain comme en milieu rural.

Quatre pôles de services pour accompagner un public à tous les âges de la vie :

- Services et soins aux seniors : aide au lever, à la toilette, courses, déplacements... animation ... préparation et aide à la prise de repas... de plus un service portage des repas est mis en place sur plusieurs communes.

Si vous avez besoin de la téléassistance, un bénévole viendra vous rendre visite

et vous présentera «La téléassistance Filien ADMR» qui permet d'être relié 24h/24, 7jrs/7 au plateau d'écoute de l'ADMR grâce à un simple médaillon ou un bracelet.

- Accompagnement du handicap
- Enfance et parentalité : grossesse, naissance, gardes d'enfants à domicile (situation particulière), maladie ...
- Entretien de la maison :
 - Entretien courant, ménage, repassage...
 - Petits travaux bricolage, jardinage (tonte, tailles...)

Contact 02 43 69 43 92 (secrétariat) :

- Devis gratuit
- Heures ADOMI suite à une hospitalisation (prise en charge par la mutuelle)
- Possibilité de contrat « temporaire »
- Possibilité d'aides financières (caisses de retraite ou complémentaires, CAF, MSA ...)
- Possibilité de réductions ou crédits d'impôts sous conditions
 - CESU préfinancé



ADMR

Soins et Santé

Le centre de santé infirmier de Saint-Pierre la Cour est une association loi 1901 sans but lucratif qui gère les infirmières, la secrétaire et le cadre infirmier (salaire, planning de travail, etc.). Il est une association locale ADMR53 de la Branche Santé.

L'accueil secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. En dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, une infirmière est joignable 7j/7 et 24h/24 au même numéro : 02 43 01 83 93.

Le centre de santé infirmier est ouvert du lundi au samedi de 09h00 à 09h30 pour des soins (prise de sang, pansements divers ou tout autre acte infirmier) uniquement sur rendez-vous. Les soins à domicile sont faits 24h/24 et 7j/7, pour cela veuillez appeler le numéro du centre de santé infirmier.

Tous les ans, le centre de santé participe à la campagne nationale antigrippale, les dates sont diffusées par voie de presse, affichage sur les panneaux municipaux, affichage dans les lieux de santé de Saint-Pierre la Cour.

Don Du Sang

Les collectes de sang du secteur prévues par l'EFS (Établissement français du sang) se déroulent exclusivement sur la commune de ST PIERRE-LA-COUR (salle Saint Charles), sur le créneau horaire de 16h à 19 h.

Désormais, les collectes se font sur rendez-vous. Pour cela, inscriptions sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.



Prenez vos AGENDAS !

Jeudi 31 mars

Jeudi 16 juin

Jeudi 25 août

Mardi 15 novembre

Le but de l'association est de promouvoir le don du sang, de faciliter les collectes et d'assurer la distribution de la collation offerte après chaque don.

L'ADSB compte, au 1er novembre 2021, 22 membres. Si vous êtes intéressé, venez les rejoindre. L'association permet également la coordination entre le donneur de sang et l'Établissement Français du Sang (EFS).

Vous pouvez aussi, si vous ne pouvez vous rendre sur l'une de nos collectes, vous rendre à la Maison du don de Laval, prenez RDV par téléphone au 02 43 66 90 00.



POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...
Avoir entre 18 et 70 ans et ne présenter aucun symptôme grippal - Peser au moins 50 kg -
Présenter une pièce d'identité - Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun.

Chauve-souris à protéger

À Port-Brillet, Mayenne Nature Environnement a observé 5 espèces : la Pipistrelle commune et la Sérotine commune ont des colonies de mises-bas établies dans la mairie et l'église ; la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle de Nathusius et le Murin de Daubenton ont été observés chassant sur l'étang de la Forge... Mais il y en a probablement bien plus à découvrir !

En 2015, suite à la visite d'un membre de Mayenne Nature Environnement dans nos édifices communaux, une colonie d'une vingtaine de Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) avait été observée dans les combles de l'église. En 2018, une chiroptérologue de Mayenne Nature Environnement a effectué un recensement dans les combles de l'église et une dizaine d'individus de Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*) a pu être dénombrée avec la présence de jeunes, affirmant la présence d'une colonie de reproduction. Cette année, MNE a été contacté par la secrétaire de mairie qui a

retrouvé, le 1er juillet 2020, dans le hall de la mairie, une toute jeune chauve-souris, qui n'a malheureusement pas survécu. Néanmoins, une visite du grenier de la mairie par MNE a montré la présence d'une colonie de mise-bas de Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*).

La commune de Port-Brillet a la chance d'abriter au moins 2 lieux de vies pour ces mammifères remarquables (l'église et la mairie). En Mayenne, 18 espèces de chauves-souris occupent le territoire, elles sont toutes protégées par la législation française et européenne. En effet, ce sont des espèces qui, présentent une faible dynamique de population (un jeune par femelle et par année), subissent de nombreuses menaces (modernisation de l'agriculture de manière générale, collisions routières, augmentation du parc éolien, disparition des gîtes d'hibernation ou de mise-bas) et qui ont un rôle primordial au sein de nos écosystèmes (grands consommateurs d'insectes, au moins 500 moustiques par nuit et par chauves-souris pour les pipistrelles par exemple).

SCL

Etang du Moulin Neuf

Manifestations 2022 :

05/03/22 : Ouverture du plan d'eau, lâcher de truites.

27/03/22 : journée Float-tube (Ouvert à tous, inscription uniquement sur réservation, repas compris dans l'inscription) Tél : 06.58.81.78.33 Thierry. Pêche en no-Kill

02/04/22 : ouverture de la pêche du brochet (buvette, trapes).

12/06/22 : Journée du Moulin Neuf

Repas sous barnum, sur réservation : 10€ adulte, 5€ enfant.

Bouée tractée 2€ par personne, balade en bateau gratuite,

Planche à trous, palets, boules, loterie.

02/07/22 au 03/07/22 : week-end carpes, Inscription uniquement sur réservation, 50€ par équipe de 2. (2 cannes par personne.) Tél : 06.79.85.62.56 Mathieu

28/08/22 : journée barque. Inscription uniquement sur réservation, repas compris dans l'inscription. Tél : 06.58.81.78.33 Thierry
30/09/22 au 02/10/22 : enduro carpes, inscription uniquement sur réservation. 100€ par équipe de 2. (2 cannes par personne) (repas non compris dans l'inscription), divers lots, trapes, repas possible sur réservation 5€. Tél : 06.79.85.62.56 Mathieu

23/10/22 : Journée Float-tube. Même règlement, mêmes animations.

05/11/22 : Soirée pêcheur du Moulin Neuf.

Carte de pêche

50€ à l'année pour 3 gaules

3€ le ticket journalier (maximum 3 gaules).

Points de vente :

Café le St Eloi, Tabac, 8 à huit. 8

Le Chalet

des échanges de savoirs

Des ateliers ciblés et thématiques

En 2021, deux sessions du Club informatique senior (Tablette et PC) sont programmées en 2022.

Egalement, l'Atelier Vitalité avec la MSAIO est au programme de 2022.



Des activités de loisirs et de bien-être :

Diverses propositions et initiatives se sont faites en 2021 : des activités de bien-être : (aquagym, gymnastique douce, danses, randonnée et relaxation); des échanges de savoirs (art textile, tricot, couture, origami, fabrication de produits d'entretien.); des sorties pendant les vacances scolaires, ciblées pour les familles et ouvertes à tous (journée à papéa parc, découverte du Mont-Saint-Michel).

En 2022, nous vous encourageons à venir pousser la porte du Chalet des Échanges de Savoirs et à découvrir ce qui s'y passe.

Contact : Chalet des échanges de savoirs

22 rue de verdun à Port-Brillet
(à côté de la salle de la Madeleine)
Violaine TRAVERS et Marine LE BOURDONNEC

02 43 98 09 22 ou 06 75 30 33 17
lechalet53@orange.fr

Page Facebook : Le Chalet des échanges de savoirs

Message adressé aux chiens

En partant de la maison, rappelez à vos maîtres de se munir de sachets à crottes. Dites bien à vos maîtres de vous laisser le temps de faire vos déjections dans le caniveau. Ensuite, à vous de leur laisser le temps de ramasser le tout avec les sachets.



Merci de faire en sorte que les trottoirs soient propres et sans risque de glissade.

DERNIÈRE MINUTE

Communication de la gendarmerie

Avec l'hiver, les véhicules qui stationnent entièrement sur le trottoir notamment dans les zones résidentielles peuvent constituer un réel danger pour les piétons et les enfants qui rentrent de l'école et se trouvent dans l'obligation d'emprunter la chaussée.

La gendarmerie invite donc les conducteurs à mettre à cheval sur trottoir et rue, leur véhicule pour permettre la circulation des piétons et poussettes.

AGENDA

À vos calendriers

Samedi 26 février 10h
Jardin partagés

Samedi 21 mai et dimanche 22 mai
Raid sportif « le défi mayennais »
Trail gendarmerie

Judi 26 mai
Vide Grenier

Samedi 5 juin et dimanche 6 Juin
30^{ème} Triathlon des étangs

Du lundi 18 juillet au vendredi
22 Juillet
Caisse à savons

Fin juillet
Estivales

“Restez informés”

Web :
www.port-brillet.fr
Rubriques Actualité et Agenda

Facebook :
Maire Port-Brillet

Nouveauté Intramuros

Dans quelques jours ...
Port-Brillet rejoindra l'application
Intramuros. Vous pourrez être
informé de l'actualité de la
commune, des manifestations et
bien plus encore ...

Appli Intramuros
(Play Store ou Apple Store)

Retrouver également quelques
communes voisines :
Olivet, Loiron-Ruillé ...

Inscription sur listes électorales :

- A 18 ans, vous êtes inscrit sur les listes
électorales, vous pouvez toujours le
vérifier en mairie.
- Dans les autres cas (déménagement, ...)
contactez la mairie ou inscrivez-vous en
ligne.

Élections

Présidentielle les 10 et 24 avril 2022
Date limite d'inscription : 4 mars 2022

Législatives les 12 et 19 juin 2022
Date limite d'inscription : 6 mai 2022

ETAT CIVIL 2021

Naissances

ALFONSO Noam, Isaac, Evan né le 19/04/2021
AUPIED Raphaël, né le 31/05/2021
CHEVY Mahé, né le 20/07/2021
COURTEILLE Louisa, née le 26/05/2021
DOUILLET Giulia, née le 18/11/2021
DUCROCQ ROBERT.Alix, né le 16/11/2021
FERT Louisa, née le 27/03/2021
FORÉ Tobias, né le 09/10/2021
FOUGÈRES Lohan, né le 01/11/2021
GARCIA Hugo, né le 05/10/2021
GARNIER CARABIN Agathe, née le 02/05/2021
GIRALDE Yvann, né le 10/06/2021
GOULAY Alessio, né le 27/09/2021
HOAREAU COURAPIED Keyla, née le 10/06/2021
HUCHEDÉ Lilou, née le 16/01/2021
LESAGE Louison, né le 11/07/2021
MELLIER GILLES Rose, née le 01/07/2021
PANNETIER Isaline, née le 25/05/2021
PONCE Thiago, né le 05/07/2021
PONDAREN PRISSET Céilia, née le 11/01/2021
RAIMBAULT GALLOT Marcelle, née le 24/09/2021
RIVERON Ambre, née le 05/10/2021
ROUSSET Malo, né le 07/06/2021

Pacs

ACHEZ Ludovic et REGNAULT Aurore, le 23/12/2021
AVIGNON Benoît et HANRION Fanny, le 16/12/2021
VANDECASTEELE Florence et THUREAU Nicolas, le 06/11/2021
PICOT Romuald et GOULAY Stéphanie, le 15/06/2021
CHEVY Ludovic et FOUCHER Laura, le 15/06/2021
LÉPINE Christophe et HERVÉ Florence, le 06/02/2021
KERNANEC Stéphane et MÉTAYER Isabelle, le 17/02/2021
FOURNIER Romain et BEAUFILS Charline, le 16/01/2021

Mariages

BOMBA ALIMA TESSI Olivier et WADBLÉ Sabrina, le 29/06/2021
CHICOISNE Tiphany, et COURAPIED Stacy, le 07/08/2021

SABATER Marjorie et SIMON-BOUHET Fabien, le 11/09/2021
GRASSIN Thomas et LAJMI Mégane, le 18/09/2021
KAS. MI Mohamed et DAMANGE Marylène, le 18/12/2021

Décès

BODINIER Denise, née LEMERCIER le 04/04/2021
BIGNON Germaine, née BEAUSSIER le 10/09/2021
BENARD Émilienne, née CORRAIE le 10/12/2021
CROSNIER Marie-Thérèse, née SEGRETAIN le 21/07/2021
DAMANGE Marcel, le 23/08/2021
FORET Marie, née VENISSE le 25/11/2021
FORET Maurice, le 09/11/2021
FOUCHER Lucienne, née ROUSSEAU le 24/03/2021
FOUILLET Hélène, née DELHOMMEL le 20/07/2021
GARNIER Geneviève, née LEMETAYER le 17/06/2021
GIRARD Maryvonne, née GRIGNON le 23/12/2021
LEMÉTAYER Hélène, née ARRIVÉ le 12/04/2021
MÉTAYER Gervais, Félix le 10/10/2021
MOREL Agnès, née GRANGER le 15/07/2021
MOUAZAN Madeleine, née HÉMON le 07/10/2021
OLLIVIER Germaine, née JEULAND le 31/10/2021
ROCHER Paulette, née MESSAGER le 06/02/2021
SIMON Gervais, le 24/02/2021
SIMON Monique, née SORIN le 03/02/2021
TOUDIC Suzanne, née CABUS le 30/08/2021

Transcriptions de décès (hors commune)

BOHERS Albert, le 27/07/2021
CHATELAIN Claire, née MIGNOT le 07/07/2021
GALBIN Angèle, née FUSELIER le 21/09/2021
GOBIN Joseph, le 04/11/2021
GOULAY Alain, le 06/08/2021
JULLIOT Louis, le 29/01/2021
LOISEAU Bernard, le 30/12/2021
MONNIER Marie, née GESLIN le 20/04/2021
QUENTIN Jean-Louis le 27/09/2021
RUAULT Antoinette, née MIOT le 21/08/2021